

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 49 (1913)

Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

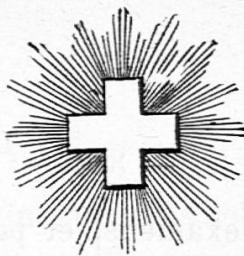
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIX^e ANNÉE

N° 25.



LAUSANNE

21 Juin 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : Examen pédagogique des recrues (suite). — Les petites choses. — Chronique scolaire : Suisse. Vaud. Genève. Jura bernois. — Pédagogie musicale. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçon pour les trois degrés : La beauté des arbres. — Sujets d'examens, Neuchâtel. — Comment enseigner les sciences à l'école primaire : L'aquarium scolaire. — Arithmétique.

EXAMEN PÉDAGOGIQUE DES RECRUES (Suite)

Connaissances civiques.

L'expert considère le jeune homme qu'il examine non comme un écolier, mais comme un *citoyen* arrivé à l'âge de faire son service militaire et d'entrer en possession de ses droits civiques.

Dans cet examen, on évite les détails, les subtilités et les définitions scientifiques ; on s'en tient seulement aux connaissances populaires générales que tout jeune homme normalement doué peut acquérir à l'école primaire et à l'école complémentaire, par son travail personnel et l'expérience de la vie.

Les questions sur les connaissances civiques sont graduées à la façon des *cercles concentriques*, correspondant aux notes.

Cet examen peut se rattacher au *morceau de lecture*. Les questions sont autant que possible reliées logiquement entre elles de sorte que les interrogations de géographie, d'histoire et d'instruction civique forment un *ensemble*.

Ce n'est pas le nombre des questions qui détermine la note ; le *degré de compréhension*, le *raisonnement*, le *développement intellectuel* ont une bien plus grande importance. Il est donc nécessaire, si l'on veut obtenir la note supérieure, de faire un exposé *correct et exact*.

Nous énumérons, ci-après, quelques questions posées aux re-

crues lors des derniers examens, et pour lesquelles les réponses n'ont pas toujours été aussi satisfaisantes qu'on aurait pu s'y attendre.

A. *Géographie.*

1. *Limites de la Suisse.* En général on indique: Au Nord, l'Allemagne, à l'Est, l'Autriche, au Sud, l'Italie, à l'Ouest, la France.

Peu de jeunes gens savent nommer et surtout *montrer* exactement les diverses régions de ces pays qui nous entourent. (Pour l'Allemagne: Alsace-Lorraine, Grand-Duché de Bade, Wurtemberg et Bavière; pour l'Autriche: Voralberg et Tyrol; pour l'Italie: Lombardie et Piémont; pour la France: départements de la Haute Savoie, de l'Ain, du Jura, du Doubs; territoire de Belfort.) — Quelques recrues ignorent les noms des *capitales* de ces quatre grandes puissances.

2. *Suisse physique.* Savoir bien délimiter les trois régions: Alpes, Plateau et Jura. Pouvoir indiquer, sans hésitation, les diverses chaînes des Alpes (Alpes valaisannes, bernoises, glaronnaises, etc.); les sommités les plus importantes de notre pays (Mont-Rose, Bernina, Tödi, etc.); les passages les plus connus (Simplon, Saint-Gothard, Grimsel, Furka, etc.); les vallées principales (Engadine, Toggenbourg, Emmental, etc.); les cours d'eau les plus remarquables (Aar, Inn, Tessin, Thur, Grande Emme, Reuss, Limmat, Birse, Sarine, etc.)

3. *Suisse politique.* Pouvoir montrer sans hésitation les 22 cantons et leurs chefs-lieux. Prendre garde aux cantons suivants (Tessin, Grisons, Valais, Argovie, Thurgovie, Uri, Unterwald, Bâle et Appenzell) au sujet desquels on se trompe encore trop souvent. Connaître la situation exacte de quelques localités importantes (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Saint-Imier, Olten, Berthoud Einsiedlen, Lugano, etc.) Savoir que la langue dominante est l'*allemand* (très fréquemment on répond que c'est le français) et que la religion protestante est pratiquée par la majorité de la population.

4. *Suisse économique.* Pouvoir énumérer nos principales *exportations* (horlogerie, soieries, broderies, cotonnades, fromages, lait condensé, bétail de race, produits chimiques, etc.) et dire ce que

nous devons *importer* (blé, vins, denrées coloniales, bétail de boucherie, soie brute, coton brut, houille, fer, etc.). Indiquer les plus grandes de nos lignes de chemin de fer, les plus longs de nos tunnels (ne pas oublier le *Lötschberg*), quelques chemins de fer de montagne. Nommer les régions où l'on cultive la vigne, le tabac; citer les contrées où l'on élève du bétail (en dire les principales races). Ne pas ignorer les parties du pays où se rendent de préférence les étrangers (Oberland, Engadine, Valais, Léman, lacs des Quatre-Cantons, Lugano, etc.) et savoir dire pourquoi ces régions leur plaisent mieux que d'autres, etc., etc.

B. *Histoire.*

La période du moyen âge est en général insuffisamment connue. Il importe de pouvoir dire quelques mots sur les sujets suivants :
1. Les Barbares. — 2. Charlemagne. — 3. Le Royaume de Bourgogne — (et spécialement la reine Berthe). — 4. Les ducs de Zähringen. — 5. Pierre de Savoie. — 6. Rodolphe de Habsbourg.

En général, on connaît assez bien le récit des *batailles*, mais on a plus de peine à résumer en quelques phrases, la vie et l'activité d'hommes tels que Rodolphe Brun, Zwingli, Calvin, Frédéric-César de la Harpe, etc.

Les changements apportés à la Suisse par l'Acte de Médiation, le Pacte fédéral de 1815, la Constitution fédérale de 1848, sont des questions qui embarrassent presque toujours les candidats.

C. *Instruction civique.*

Le « *Guide pour les examens pédagogiques lors du recrutement* » donne, au sujet de l'instruction civique les directions suivantes :

Connaitre le mode de nomination des autorités fédérales, cantonales et communales ; avoir quelque compréhension des droits du peuple et des libertés du citoyen (par exemple : vote sur les lois fédérales, cantonales ; libre établissement, liberté de conscience) ; savoir que le militaire, les postes, les télégraphes, les douanes, les monnaies, les poids et les mesures sont du domaine de la Confédération, que les chemins de fer principaux appartiennent à la Confédération. Avoir quelques notions des recettes et des dépenses de la Confédération, du canton et des communes ; écoles, travaux

publics (par exemple : routes et corrections de rivières) faits par l'Etat ou subventionnés par lui.

Connaissance satisfaisante des dispositions générales de la Constitution et du droit de vote (vote public, scrutin secret, nomination par le peuple ou par les autorités, vote proportionnel). *Quelques idées* sur le fonctionnement des différents pouvoirs et sur les compétences des autorités les plus importantes. Referendum obligatoire et facultatif, droit d'initiative. — Impôts directs et indirects ; monopoles. Indiquer et expliquer brièvement quelques lois.

Un fait qui frappe, c'est que les jeunes gens connaissent presque tous les noms du Président de la République française, de l'empereur d'Allemagne, de l'empereur d'Autriche ou du roi d'Italie, mais fort peu savent quel est le nom du président de la Confédération suisse ou de quelques conseillers fédéraux.

F. MEYER.

Les petites choses.

Tel est le titre d'un excellent petit livre déjà ancien, mais qui n'a pas vieilli, parce qu'il donne sur la manière de rendre la vie agréable aux autres et à soi-même des conseils qui sont de tous les temps, et qu'il pose certaines règles sur des sujets qui sont en réalité plus importants qu'ils ne le paraissent au premier abord. Ce sont :

Les petits devoirs. — Se lever de bonne heure. — Etre exact à tous ses rendez-vous. — Travailler à rendre sa demeure non seulement aussi commode, mais encore aussi jolie que possible. — Eviter, dans la conversation, toute réponse mordante, si spirituelle qu'elle paraisse, et si méritée par celui auquel elle s'adresserait. — S'efforcer, lorsqu'on n'a pas de motif grave de chagrin, d'être toujours de bonne humeur. — Se réjouir de peu, rechercher le bon côté des choses.

Petites obligeances. — Saisir toutes les occasions d'être utile ou agréable à quelqu'un. — Laisser chacun être heureux et s'amuser à sa façon. — Se montrer favorable aux distractions qui plaisent aux autres. — Avoir des égards pour ceux qui sont négligés dans vos réunions, quelle qu'en soit la cause : vieillesse, pauvreté, laideur et même sottise.

Petits efforts. — Consacrer, chaque jour, ne serait-ce que quelques instants, à acquérir des connaissances et à augmenter son instruction.

Petits soucis. — Ne pas attacher d'importance aux petites contrariétés que l'on ne peut éviter. A force d'être ennuyé on devient soi-même ennuyeux.

Petits plaisirs. — A défaut de distractions coûteuses, apprendre à considérer comme des plaisirs les petits incidents agréables qui amènent de la variété dans la vie ; promenade à la campagne, petite amélioration dans les arrangements d'intérieur, etc.

Petits défauts. — L'indolence, l'insouciance, l'étourderie sont de l'égoïsme. On croit s'excuser en disant : « je n'y ai pas pensé » ; c'est en réalité un reproche que l'on s'adresse.

La mauvaise humeur qui se traduit par un regard froid et impassible, les réponses sèches qui glacent le cœur, l'indifférence marquée pour tout ce que les autres disent repoussent les sympathies.

La susceptibilité exagérée empoisonne les joies de la famille et des relations.

L'habitude de tourner toutes choses en ridicule étouffe insensiblement l'admiration de tout ce qui est beau.

L'esprit de contradiction est insupportable.

L'indécision est un autre défaut qui fait perdre le temps et empêche de rien entreprendre.

L'ensemble de ces petites choses ne pourrait-il pas, sans trop de prétention, s'appeler *la petite morale* ?

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. — **Arriérés et faibles d'esprit.** — La IX^e conférence pour l'éducation des anormaux aura lieu à Hérisau, les 27 et 28 juin prochain. On y entendra un rapport de M. Graf de Zurich, sur *les anormaux libérés des écoles*.

VAUD. — **Courtoisie.** — Sous ce titre, nous recevons la communication suivante : Dans une récente assemblée du Conseil général d'une commune du Gros de Vaud, la question d'augmentation du traitement du personnel enseignant fut soulevée. Au cours de la séance, un municipal s'écria : « Si les régents et les régentes ne sont pas contents, qu'ils fassent comme les domestiques, qu'ils s'en aillent.

Détail intéressant : l'honorable municipal est le mari d'une institutrice retraitée. Nous pourrions lui demander s'il trouve la pension de retraite de sa « domestique » trop élevée.

Cette courtoisie à l'égard du corps enseignant se passe de commentaires. Nous ne regrettons qu'une chose : c'est de ne pas connaître et le nom de la localité et celui du magistrat en question ; nous les eussions de bon cœur proposés à la méditation des lecteurs.

A. D.

*** **Epargne scolaire.** Encore du nouveau et de l'intéressant. C'est un système établi spécialement pour faciliter l'économie des petits sous, qu'il est parfois difficile de collectionner pour faire une somme. Il consiste en un ravissant petit carnet, orné de la traditionnelle grand'mère comptant le contenu de son « bas de laine » ; à l'intérieur, il y a de la place pour coller vingt timbres neufs de cinq centimes (timbres suisses) ; une fois le carnet rempli, il est apporté au maître, qui l'expédie à la Banque Fatio, à Genève ; celle-ci inscrit le montant de la somme sur un carnet établi au nom de l'enfant. Pour obtenir des carnets il suffit de s'adresser à la « *Caisse mutuelle pour l'épargne* », rue du Stand, Genève, qui les envoie gratuitement, avec toutes les indications nécessaires. Ce nouveau système d'épargne nous paraît très heureux, car l'enfant, dès qu'il a un

sou en sa possession, au lieu de le dépenser inutilement, n'a qu'à se rendre à la poste pour acheter un timbre et le coller ensuite sur son carnet ! Nous le recommandons à tous nos collègues.

*** **Encore des augmentations.** — Nous nous plaisons à les signaler pour servir d'exemple aux dernières communes qui se font encore tirer l'oreille.

Penthalaz, 150 fr. à M. Dony, instituteur ; Essertines s/ Rolle, 50 fr. à chacun des membres du corps enseignant ; Bussy s/ Morges 50 fr. Grandson : instituteur supérieur, 2280 fr. (actuellement 2100). Autres instituteurs de la ville 1980 fr. (1800.) Institutrices de la ville, 1258 fr. (1140) ; instituteur des Tuilleries, 1920 fr. (1800) ; institutrice 1200 fr. (1140) ; les maxima ci-dessus seront accordés après dix ans de service dans le canton.

Félicitations à ceux qui ont reçu et merci à ceux qui ont donné.

*** **Encore les primes de Nyon.** — Elles sont distribuées cette fois, et le secret absolu qui devait sauvegarder cette innovation est pénétré, comme il fallait s'y attendre. Les primes allouées au corps enseignant primaire nyonnais ont varié de 25 à 500 fr. dit-on. Conséquences : colère, récriminations, décuoragement des uns, joie des autres. Or cela ne vaut rien, car il n'en faut pas davantage pour amener la désunion, et pour désapprecier des maîtres qui ont cependant de la valeur. Voyez-vous la situation des primés à 25 fr., vis-à-vis du public et de leurs élèves ! Ce que les langues, et pas les bonnes sûrement, doivent aller leur train ! Quel courage et quel zèle pour recommencer l'année scolaire. Et l'on appelle cela des primes d'encouragement !

Mais ce qu'il y a de plus joli dans l'affaire, c'est que chaque bénéficiaire, au reçu de la somme à lui allouée, a dû signer une déclaration comme quoi il s'engageait à faire de cet argent un usage personnel ! Ne trouvez-vous pas cela fort joli dans un pays de liberté.

Dernièrement, nous avons parlé d'un généreux don anonyme de mille francs, offert pour l'amélioration des traitements du corps enseignant primaire nyonnais. Or ce don émane d'un fervent partisan des primes et doit être aussi réparti au prorata des fautes d'orthographe, soit sous forme des « fameuses primes d'encouragement ». Certes le geste du donateur est beau, mais les restrictions qui l'accompagnent l'amoindrissent de beaucoup.

A. D.

GENÈVE. — Institut J.-J. Rousseau. — L'Ecole des Sciences de l'Education (Institut J.-J. Rousseau), ouverte à Genève à la fin d'octobre dernier par l'initiative du professeur Ed. Claparède et sous la direction de M. Pierre Bovet, achèvera au commencement de juillet sa première année d'existence.

Le nombre des élèves réguliers qui était de 20 au semestre d'hiver, est monté à 29 au semestre d'été. Sans parler des Suisses, ils représentaient, dès cette première année, les nationalités suivantes : Allemagne, Arménie, Belgique, Brésil, Espagne, Etats-Unis, Grèce, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie.

JURA BERNOIS. — Caisse d'assurance des instituteurs bernois. — Nous venons de recevoir le neuvième rapport sur la marche de la caisse des instituteurs bernois pendant l'exercice 1912.

Il est toujours question d'admettre à l'assurance les maîtresses d'ouvrages et les institutrices d'écoles ménagères. La seule cause du retard consiste dans le fait que la subvention de l'Etat devrait être augmentée de 18 000 fr. La situation financière du canton permet-elle cette nouvelle dépense scolaire ? C'est ce que nous diront les comptes d'Etat de 1912.

Le bilan technique de la caisse sera établi fin 1911, par MM. G. Wälchli et Dr J. Eggenberger, deux spécialistes en matière d'assurance. Nous attendons avec impatience leur rapport. Les experts tableront leurs calculs sur un taux d'intérêt à 4 %. Par suite de la cherté de l'argent, la Caisse hypothécaire paye actuellement 4 1/4 % pour le dépôt de 4 millions de la Caisse d'assurance, mais la bonification du 1/4 % sera mise en compte spécial pour perte d'intérêt éventuelle.

A la fin de l'année, la Caisse d'assurance comptait 2646 membres dont 55 en première section (pensionnés à 50 fr.), 33 en deuxième section (assurance de capitaux), 2377 en troisième section (assurance d'une pension de retraite) et 181 pensionnés divers.

Les pensionnés de la troisième section ont coûté 98 598 fr. 55 contre 77 664 fr. 55 en 1911 ; c'est là une forte augmentation. 91 sociétaires sortants ont reçu 22 341 fr. 20 d'indemnités de sortie. Les frais d'administration se sont élevés à 12 964 fr. 25 et sont en augmentation de 2325 fr. 85 sur l'exercice précédent.

Le total des dépenses est de 133 904 fr. ; elles restent de 23 281 fr. 25 au-dessous du produit des intérêts qui ont donné 157 185 fr. 25. La fortune de la Caisse était au 31 décembre 1912 de 4 258 300 fr. pour la troisième section ; celle de la deuxième section était de 270 460 fr. 50 ; celle du fonds de secours de 30 621 fr. 50.

La caisse a un crédit de 83 876 fr. dus par des sociétaires en retard dans leurs contributions. Il y a là une perte d'intérêt de plus de 3500 fr. que l'administration ne parvient pas à mettre au courant, malgré toutes les observations de la commission de vérification des comptes. Cette pratique favorise les mauvais payeurs au détriment des bons.

Bien que pour le moment, la caisse d'assurance semble marcher normalement, il y a lieu d'être très prudent dans l'administration de cette institution. Ce qu'il faut autant que possible éviter pour l'avenir, c'est ou l'augmentation des cotisations ou la diminution du chiffre de la pension. Il ne faut pas se le dissimuler, les institutrices augmentent les charges de la caisse : elles ne meurent pas à la tâche, elles se font pensionner. Les calculs donnaient 11 cas d'invalidité pour les institutrices ; il s'en est présenté 33, soit le triple. Les instituteurs ont rétabli l'équilibre en partie. On comptait sur 23 cas d'invalidité ; on en a liquidé 14 seulement.

Le bilan technique de MM. Wälchli et Eggenberger nous donnera certainement un aperçu clair et net de la situation financière de la Caisse d'assurance. Ce sera le moment de rechercher et d'appliquer les solutions les plus rationnelles pour la bonne marche de cette excellente institution qui a un directeur précieux dans la personne de M. le prof. Dr Graf, de l'Université de Berne. H. G.

PÉDAGOGIE MUSICALE

Au congrès international de pédagogie musicale qui s'est tenu récemment à Berlin, M. G. Pantillon, professeur de musique à La Chaux-de-Fonds, a présenté le solfiateur qu'il vient de breveter. Cet appareil et la conférence de M. Pantillon ont obtenu un succès considérable et ont valu à leur auteur des marques d'approbation et d'admiration des principales personnalités accourues à ce congrès.

Quelques ouvrages d'enseignement musical de M. Pantillon figureront sur la liste des manuels recommandés aux autorités allemandes pour les introduire dans les écoles du pays. En outre son intéressante brochure : « Le solfège à l'école primaire » sera traduite dans diverses langues étrangères, dans le but de répandre les idées nouvelles qu'elle contient.

Il est question de former un comité international permanent pour continuer les travaux du congrès et leur donner une conclusion pratique. M. Pantillon a été proposé, entre autres, pour en faire partie.

L'Éducateur joint ses félicitations aux nombreux témoignages qu'ont valu à M. Pantillon son talent et son activité.

BIBLIOGRAPHIE

La Récolte. — M. Jean Biedermann libraire-éditeur à Lausanne, publie, depuis le 1^{er} janvier 1913, une revue littéraire et illustrée « *La Récolte* », destinée spécialement à la jeunesse de nos établissements scolaires.

Cette publication, qui répond à un réel besoin, permettra à la jeunesse de notre pays de mieux connaître les auteurs de la Suisse romande et de les débarrasser du joug des publications étrangères, dont les goûts sont loin d'être les nôtres.

En donnant à la jeunesse une lecture d'une incontestable valeur scientifique et littéraire, on contribuera, en même temps, à sa formation intellectuelle dans un sens vraiment national.

Cours de comptabilité par L. Morf et A. Blaser. — I. Eléments. Payot et Cie, à Lausanne. Broché, 2 fr., relié, 2 fr. 50.

L'éloge de cet exposé des principes élémentaires de la tenue des livres est inutile ; le succès qu'il a rencontré dans les Ecoles de Commerce pour lesquelles il a été spécialement écrit est une preuve de son mérite.

La deuxième édition qui vient de paraître et que nous annonçons est la reproduction exacte de la première avec une seule adjonction, celle de deux séries de problèmes donnés aux examens vaudois d'apprentis vendeurs et vendevuses.

Il faut féliciter les auteurs de ce manuel d'avoir publié une deuxième édition qui n'exclut pas nécessairement l'usage de la première. Ils ont appliqué un principe d'économie qu'ils enseignent, et les parents leur seront reconnaissants de cette façon d'unir la théorie à la pratique.

A. G.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON POUR LES TROIS DEGRÉS

Esthétique : La beauté des arbres.

Plusieurs d'entre vous ont déjà sans doute pénétré dans un appartement ou dans une chambre meublés, mais où l'on n'a pas encore placé de rideaux, de tentures, de tapis, de tableaux, de papiers peints, de décors, etc... Quel sentiment avez-vous alors ressenti ? Une impression de froideur, de sécheresse, d'inachevé, d'inconfortable ; la chambre vous paraissait être un entrepôt, un magasin de meubles plutôt qu'une pièce invitant à y habiter ; vous éprouviez un certain malaise semblable à celui qu'on ressent lorsqu'on est reçu par quelqu'un de froid, de peu avenant. Car les tapis, les tentures, les rideaux, les étoffes lourdes ou légères, les velours, les draperies, les mousselines, les broderies, les surfaces colorées, les décors des tapisseries, les paravents, les papiers peints, les fleurs qui ornent les tables, tout cela donne à une pièce l'aspect confortable qui en fait le charme. Ces décors *brisent* les ennuyeuses lignes droites, les angles des portes, des fenêtres, des meubles et font *jouer* la lumière en la reflétant ou en l'éteignant dans les plis d'étoffe, en créant des clartés nouvelles qui plaisent aux yeux et nous invitent au repos ou nous prédisposent au travail.

La terre, demeure commune des hommes, doit être, elle aussi, meublée et décorée, rendue confortable pour que notre séjour, au milieu de mille travaux et de mille peines, y soit cependant agréable, pour que nous nous y attachions avec bonheur. Quels sont les meubles de cette vaste demeure ? Ce sont les constructions élevées par l'art et l'industrie : maisons, palais, chaumières, églises, ponts, murailles, barrières, etc., directement utiles à l'homme pour s'y loger, y dormir, y travailler, comme les meubles d'une chambre sont directement utiles pour notre repos ou pour notre travail.

Faisons maintenant un effort d'imagination et représentons-nous qu'une fée, d'un coup de sa baguette magique, fasse disparaître instantanément tous les arbres que vous pouvez voir dans votre ville, dans votre village et dans la contrée qui les environne. Quelles impressions ressentiriez-vous alors ? Elles seraient probablement semblables à celles que nous décrivions tout à l'heure en parlant de la chambre sans ornement et sans décoration. Sans doute, il resterait bien des belles choses pour égayer nos yeux, reposer notre regard, et pour faire jouer la lumière ; tout ne serait pas ligne droite, sèche, monotone, ennuyeuse ; tout ne serait pas tristesse et mélancolie dans le paysage. Que resterait-il pour embellir la terre ? Essayez de l'indiquer ? Il resterait le bleu du plafond céleste, les multiples et merveilleux décors des nuages changeants, les collines onduleuses, aux lignes reposantes, les rochers abrupts, les cimes déchiquetées, les vallons profonds, les gorges étroites, les vallées sinuueuses, aux courbes pleines de grâce, les rubans des rivières, des fleuves, des canaux, les miroirs des lacs et des étangs. Les prés verts, les champs dorés, les terres rousses, noires, brunes, violacées, les rochers jaunes ou bleus reposeraient ou enchanteraient encore nos regards. Mais ce serait tout de même la maison sans rideaux, sans tapis, sans garnitures gracieuses, aux plis légers, gracieux et souples, que la brise soulève, la maison

sans les multiples décors que sait y semer la main de l'artiste ou de la femme de goût.

Ainsi donc les arbres sont un élément très important, on peut même dire indispensable, de la *beauté* de la terre, de la demeure commune des humains.

Nous allons entrer dans quelques détails et examiner avec attention la contrée où nous vivons en nous demandant de quelle beauté les arbres l'ont revêtue ? Où retrouverons-nous les tentures, les tapis, les rideaux, les paravents, les décors, les belles lignes et les belles couleurs, les jeux d'ombres et de lumières, qui rompent la monotonie, qui enchantent les yeux et ajoutent une note de gaieté, de tristesse, de calme et de paix, de force ou de grâce ?

La réponse à ces questions pourrait être donnée immédiatement en classe ou, ce qui paraît plus utile et plus intéressant, dans une leçon subséquente, après que nos élèves auront été appelés à faire eux-mêmes, pendant une semaine, des observations facilitées par cette étude préalable et par les questions et réflexions qui suivent.

Observations. Quels sont les arbres légers, gracieux, aux ramifications flexibles, facilement agités par la brise (les bouleaux, les trembles). A quelle étoffe décorant un logement les compareriez-vous? (mousselines, rideaux brodés.) Quels sont les arbres donnant au paysage un caractère doux, reposant, accueillant ? (les érables, les tilleuls.) Ceux qu'on plante volontiers auprès des maisons, des fermes ? (noyers, tilleuls, érables.) Quels sont les arbres ornant les grandes demeures, villas, manoirs, châteaux féodaux ? (peupliers de Hollande, marronniers d'Inde, tilleuls.) Quels sont les arbres pittoresques, parfois même grotesques ? (Les saules taillés en têtards.) Quelques-uns donnent l'impression de la force, de la robustesse. Lesquels ? (chênes, châtaigniers, vieux tilleuls.) Il y a peut-être dans votre région certains paysages d'un caractère triste, mélancolique, surtout quand vient le soir. Quels arbres contribuent à leur donner ce cachet ? (Les peupliers noirs, les peupliers d'Italie, les saules, les frênes.)

Observons maintenant les arbres groupés. Certaines forêts de vaste étendue reposent sur les collines ou les flancs des monts comme de lourds et moelleux tapis ou châles aux teintes variées (forêts de hêtres). Ou bien posées sur la plaine, certains groupes d'arbres ont l'air de paravents ; (cherchez-en des exemples). D'autres forment des bouquets, des bosquets (chênes, tilleuls). Où en avez-vous remarqué ? Quels arbres choisit-on pour les aligner le long des routes, pour former des avenues, soit dans les villes, soit en rase campagne (érables, platanes, tilleuls, peupliers, châtaigniers, marronniers). A quoi pourrait-on comparer ces avenues, ces longues files d'arbres ? (aux franges des tentures, aux lourds cordons suspendus aux draperies, aux passementeries.) Citez quelques-unes des belles avenues et indiquez les plus beaux arbres que vous connaissez dans la région qui vous est familière ?

En ville, observez la différence d'aspect entre une rue et une avenue, entre un quartier neuf, sans arbres, et une partie de la ville décorée par les grands et vieux arbres des parcs, des avenues, des jardins particuliers.

Après avoir ainsi observé les formes, les lignes, et constaté comment les arbres dégagent le paysage de sa monotonie, de sa froideur, de sa raideur, nous pour-

rions examiner comment ils font jouer la lumière et comment ils créent la variété des couleurs, des teintes, ce qui est aussi une source féconde de beauté.

Par la teinte de leurs feuilles, de leurs fleurs, de leur écorce, les arbres animent le paysage. Observez la variété des verts et décrivez les plus caractéristiques. Les feuilles changent pendant l'année et deviennent d'une beauté féerique en automne.

Et puis les arbres donnent de l'ombre qui souligne la lumière et la font valoir. Voyez comment, à l'ombre, les teintes des prés sont belles, voyez comment s'allonge sur les routes ou les prairies l'ombre du soir. Et, sous l'arbre, dans les bois, voyez les jeux d'ombre, les taches de soleil, les broderies qu'y dessinent les rayons. Et que seraient même les cours d'eau, les lacs, les étangs, sans les arbres qui s'y mirent, qui se penchent sur leur onde et y baignent parfois avec tant d'élégance et d'abandon leurs rameaux inclinés, qui donnent à l'eau ces teintes sombres, cette profondeur ? (Citer des paysages connus pour leurs beaux arbres se reflétant dans l'eau : Cully, la pointe de St-Sulpice, etc. et les canaux des pays du Nord, où se mirent les peupliers.)

Conclusions : Aimons les arbres qui embellissent la terre et la rendent confortable et accueillante pour les hommes.

Degré inférieur. Avec les tout petits, faire une étude très simple des *formes* des arbres (ronds, élancés, raides, flexibles, gracieux, lourds) ; des *couleurs* (feuilles vertes, dorées, bronzées, cuivrées, claires, foncées ; ombre épaisse, claire, sombre) ; des *sous* (chants et cris des oiseaux, bourdonnement des insectes, bruit du vent dans les branches) ; des *parfums* (des tilleuls, des acacias, etc.)

DICTÉES. Le grand peuplier.

Le grand peuplier se tient droit comme un soldat. Il monte la garde à l'entrée du village. Il n'a pas peur de la foudre. La brise agite ses feuilles, le vent le courbe et le balance. Il signale de loin notre village au voyageur.

Les arbres, décoration de la terre. — *Degré supérieur*.

Que resterait-il pour l'embellissement de la terre si, par enchantement, les arbres venaient à disparaître ? Il resterait le ciel et les mouvantes architectures des nuages, il resterait les collines onduleuses aux lignes calmes et reposantes, les roches aux formes tourmentées, les cimes des montagnes et leurs crêtes dentelées, les vallons, les gorges étroites, les courbes gracieuses des vallées, les rubans argentés des rivières et des fleuves, les miroirs des eaux tranquilles. Les prés verts, les champs dorés par les moissons, les prairies émaillées de fleurs, les terres labourées, rousses ou violettes, les rochers aux teintes ardoisées, tout cela, sans doute, reposera et enchanterait encore les regards des hommes. Mais combien vite nous regretterions les bouquets d'arbres, les forêts, cossues et lourdes draperies, châles épais jetés sur les épaules des coteaux, les rideaux de verdure tendus dans les plaines et que le vent caresse avec grâce, les hauts paravents qui protègent nos fermes et leur procurent l'ombre agréable au travailleur harassé, les longs cordons qui accompagnent les routes et les canaux, comme des festons ou des passementeries, et tout ce ruissellement de

lumière qui tombe à travers les feuilles des beaux arbres, dans les jours où le soleil luit glorieusement. Otez l'arbre, vous ôtez la joie, le confort, vous affamez le regard, vous fatiguez l'œil, vous dépouillez la demeure commune des hommes de sa beauté la plus sublime.

L. S. P.

CANTON DE NEUCHATEL

Examens des Candidats au Brevet de connaissances pour l'Enseignement primaire (Session de 1913).

I. Dictée orthographique.

Dès que les hommes prirent le parti de se grouper, leurs relations économiques durent, dès l'origine, être la cause de difficultés qui, nécessairement, ne purent que grandir à mesure que se développèrent les groupements.

Mais, au début, elles n'eurent que peu d'importance. Les besoins étaient limités, et nombreux les moyens de les satisfaire.

Dans les régions équinoxiales, berceau de l'espèce, les humains étaient plus enclins à l'oisiveté qu'à l'action et leurs facultés mentales, à peine écloses, devaient être annihilées par les phénomènes naturels qui affectaient leur existence, en particulier celui de la mort.

De là cette tendance originelle de l'humanité à soumettre ses règles de conduite et la réalisation de ses désirs à ce qu'elle croyait être la volonté de pouvoirs occultes qu'il était dangereux de contrarier par des efforts en vue de changer ou d'améliorer les conditions de l'existence.

La tendance au surnaturel dut s'accentuer sous l'influence des individus les mieux doués intellectuellement ou physiquement et qui, participant de cette tendance, y trouvaient un moyen d'établir leur prépondérance sur leurs semblables moins bien doués. C'est ainsi qu'ils leur firent accepter des préceptes grâce auxquels ils se constituèrent une autorité qui leur servit à améliorer leur propre sort et celui de leurs adeptes. Ils créèrent des catégories de privilégiés au détriment du plus grand nombre dont le labeur devint de plus en plus dur par suite des difficultés, qu'on rendit chaque jour plus grandes, à se procurer les moyens de vivre, et grâce au nombre toujours croissant de la population et aux besoins nouveaux qui se développaient avec la civilisation.

On peut donc affirmer que la question sociale est née avec l'humanité et qu'elle a provoqué, dans tous les temps, des revendications plus ou moins violentes.

Rome eut la question agraire. Le moyen-âge eut les Jacqueries, les longues luttes des corporations contre le régime seigneurial. Enfin le dix-huitième siècle vit la Révolution de mil sept cent quatre-vingt-neuf.

Mais ce ne sont là que les plus connues des manifestations violentes qu'amènèrent les revendications populaires à toutes les époques et dans tous les pays.

Et ces manifestations auraient été sans aucun doute beaucoup plus fréquentes et auraient fait avancer de plusieurs siècles la solution du problème social, si la

civilisation ancienne n'avait sombré sous les invasions et sous la domination des Barbares, dont la violence et l'ignorance plongèrent l'Orient et l'Occident dans une anarchie militaire incompatible avec toute (s) espèce (s) de progrès.

Puis l'anarchie féodale favorisa la formation d'une puissante organisation sacerdotale, dont les plus forts qui furent toujours ses alliés et ses soutiens, se servaient pour donner à leur pouvoir usurpé la consécration divine et le protéger par des sanctions rigoureuses.

En échange, ils apportaient à l'oligarchie religieuse leur appui matériel et ils mettaient leur(s) force(s) à son service, pour étouffer toute idée qui aurait pu diminuer son prestige ou son autorité. Ainsi furent réduites les quelques intelligences de ces malheureux temps, à de puérils travaux scolastiques et métaphysiques qui détournèrent l'esprit de leurs auteurs de tout ce qui aurait pu faire faire un pas à l'émancipation humaine.

II. Composition française

A la fin de vos études appliquez-vous ce mot du chancelier d'Aguesseau à son fils :

« Mon fils, vos classes sont terminées, vos études commencent. »

III. Epreuves de mathématiques

ASPIRANTS

1. Un vase conique présente un diamètre d'ouverture de 2 dm., la distance du bord au point le plus au fond étant de 3 dm. Une sphère de verre est introduite dans le cône et s'appuie sur la surface intérieure ; il se trouve alors que si l'on applique une lame plane de verre sur le bord, cette lame touche exactement aussi la sphère. Le vase étant ouvert et contenant la sphère, on achève de le remplir avec de l'eau ; puis pour faire disparaître le ménisque capillaire, on applique la lame de verre sur l'ouverture. On demande quel est le poids de l'eau qui reste dans le vase ? — Réponse : 1480, 987 g.

2. Une personne constitue un capital en faisant dix placements annuels formant une progression arithmétique : le premier versement est de fr. 500.—, le dernier de fr. 6800.—. Les intérêts sont capitalisés à 4 %. Considérant le capital constitué immédiatement après le dernier versement, on demande quelle en sera la rente ? — Réponse : Fr. 1640,10.

3. Un négociant a acheté pour fr. 8 769,60, 2 400 kg. de café rendu à ses risques et périls dans ses magasins. Il se trouve que 400 kg. ont été avariés dans le transport et le négociant s'est vu obligé de ne les vendre que les $\frac{4}{5}$ du prix auquel il a vendu le kg. de café bien conservé. Le bénéfice total a été du 10 % du prix de vente total. On demande à quel prix il a vendu : 1^o le kg. de café bien conservé ; 2^o le kg. de café avarié. — Réponse : a) fr. 4,20 ; b) fr. 3,36.

ASPIRANTES.

1. Cinq personnes se rendent par bateau de Marseille à Liverpool. Trois voyagent en deuxième classe, et deux en troisième. Le prix total des places est de fr. 539,54. Au retour, quatre prennent des billets de deuxième et la dernière un billet de troisième. Le prix total des billets est alors de 22 £ 3 sh. 4 p. On

demande quel est au cours de 25,44, en monnaie anglaise et en monnaie latine :
1^o le prix d'un billet de deuxième classe ; 2^o le prix d'un billet de troisième.
— Réponse : a) 4 £ 12 sh. 6 p. = Fr. 117,66.

b) 3 £ 13 sh. 4 p. = Fr. 93,28.

2. On a placé à intérêt simple deux capitaux qui sont entre eux comme $2\frac{1}{2}$ est à $2\frac{3}{4}$. Le premier placé à $4\frac{1}{2}\%$ rapporte en 1 an 8 mois fr. 96,50 de plus que le second placé à 4% pendant 1 an 3 mois. Quels sont ces capitaux ? — Réponse : a) fr. 4 825.— ; b) fr. 5 307,50.

3. Un marchand a du blé qui lui revient à fr. 21,60, l'hl. pesant 80 kg., et du blé à fr. 26,45 le quintal métrique équivalant à 115 litres. Il mélange les deux espèces et obtient 546,7 doubles décalitres revenant à fr. 22.— l'hl. Combien y a-t-il dans le mélange total de kg. du premier blé et de litres du second ? — Réponse : a) 6248 kg. ; b) 3124 litres. (Communiqué par A. GRANDJEAN.)

COMMENT ENSEIGNER LES SCIENCES A L'ÉCOLE PRIMAIRE¹

L'aquarium scolaire.

Son importance pédagogique. — Les programmes suisses de l'enseignement des sciences naturelles accordent, avec raison, une grande importance aux « associations biologiques ». L'une de ces associations, l'étang, peut être étudiée d'une façon concrète sans qu'il soit nécessaire de sortir de l'enclos scolaire ; il suffit d'établir un aquarium dans la salle de classe même (ou, ce qui est préférable, dans son voisinage immédiat, afin que les élèves puissent l'observer à loisir pendant les récréations).

Les animaux élevés dans un aquarium, les petites espèces surtout, y rencontrent ordinairement des conditions de vie peu différentes de celles des étangs, aussi, s'y développent-ils normalement ; et, d'autre part, la présence de l'observateur ne modifiant généralement pas leur manière d'être, il est possible de les étudier dans des conditions particulièrement favorables, très supérieures à celles de la nature : un aquarium est donc, en quelque sorte, une réduction d'étang mis à la portée de l'observateur.

Avec sa population variée d'animaux et de plantes, il réalise une véritable « association biologique ». C'est un monde merveilleux où la vie se manifeste sous les aspects les plus divers, offrant aux curieux de la nature une multitude de sujets d'étude, toujours intéressants, souvent captivants, et cela, à toute époque de l'année et à toute heure du jour.

L'étude des petites espèces, au corps transparent, — qui peut être faite à la loupe, — présente un intérêt particulier : elle permet d'observer quelques-unes des manifestations les plus importantes de la vie : digestion, circulation, respiration, etc., qui, chez la plupart des animaux, sont si peu accessibles à l'observation².

¹ Voir *Educateur* N° 17.

² Les lecteurs de l'*Educateur* qui s'intéressent à l'étude — à la fois scientifique et créative — des petits animaux aquatiques, consulteront avec profit un ouvrage qui vient de paraître, et dont je ne saurais dire trop de bien : l'*Aquarium de chambre*, par le Dr F. Brocher. Prix 5 fr. Librairie Payot et Cie.

Si vous mettez un élève en présence d'un aquarium, il s'instruira, tout en s'amusant, et deviendra rapidement observateur : l'aquarium réalise un véritable instrument pédagogique ; je n'en connais pas de meilleur, de mieux adapté aux goûts et aux aptitudes des jeunes enfants, pour développer l'esprit d'observation. Aussi, sa place est tout indiquée dans les écoles primaires, où l'enseignement de l'histoire naturelle doit avoir surtout pour but de donner aux élèves le goût et l'habitude de l'observation scientifique.

Je vais maintenant donner quelques indications pratiques pour l'établissement et l'entretien de l'aquarium scolaire.

Etablissement d'un aquarium. En dehors des petits aquariums dont je parlerai plus loin, il est bon d'en installer un autre de dimensions assez grandes dans lequel on réunira toutes les espèces, au fur et à mesure de leur capture (deux ou trois exemplaires de chacune d'elles). Cet aquarium réalisera une véritable image de la nature, une miniature d'étang, offrant le spectacle si curieux et si instructif de la « lutte pour la vie ».

On pourra le constituer à l'aide d'une cloche de jardinier disposée comme l'indique la figure ci-après, (renversée au-dessus d'une caisse remplie de sable, et couverte d'un grillage C cloué sur un cadre de bois). Le fond de la cloche

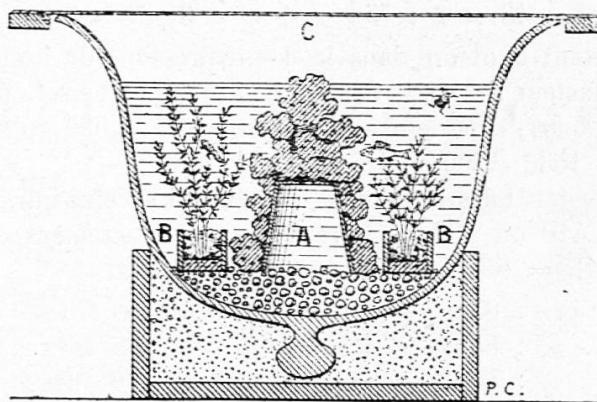


Fig. 1. — Aquarium-cloche

sera garni d'une couche de gravier, bien propre, supportant un rocher A et quelques touffes de plantes aquatiques logées dans de petits récipients B.

Rocher. Le rocher pourra être construit de la façon suivante :

Mettre sur la table un journal plié en deux, renverser dessus un petit pot à fleur et, sur ce pot, disposer avec goût des morceaux de coke soudés à l'aide de ciment « prompt », en ménageant quelques cavités de tailles inégales destinées à servir de refuge aux animaux. Quand le rocher sera terminé, on le badigeonnera avec un lait de chaux épais ; puis avant de l'utiliser, on l'abandonnera pendant quelques jours au contact de l'air d'abord, afin que l'enduit de chaux durcisse, et ensuite dans un seau rempli d'eau — plusieurs fois renouvelée — pour faire disparaître la chaux non carbonatée qui risquerait d'empoisonner les animaux. Le trou du pot ne devra pas être complètement bouché, pour que l'eau puisse y pénétrer et en chasser l'air, qui nuirait à sa stabilité.

Quant aux petits récipients B destinés à recevoir les plantes, ils seront avantageusement constitués par des segments, de 4 à 5 cm. de long, découpés dans de larges tuyaux de plomb, et fermés, à l'un des bouts, par un bouchon plat en liège. Quelques tiges feuillées de plantes aquatiques y seront fixées à l'aide d'un fragment d'éponge fortement tassé.

Cet aquarium est d'un établissement facile et économique. Je le recommande tout spécialement aux maîtres et aux élèves, qui pourront l'installer dans un coin ombragé de leur jardin, en le supportant à l'aide de trois pieux solidement enfouis dans le sol.

(A suivre.)

P. CHAUVENT

ARITHMÉTIQUE

Voici la solution du problème donné pour les maîtres dans le n° 19 de l'*Educateur*.

Pour éviter des décimales tout est réduit en dl.

La capacité d'un tonneau peut se représenter par :

1. $340 + x \times 17 = 17 \times 2 \times 2 \times 5 + x \times 17 = 17 \times (20 + x)$
2. $410 + y \times 8 = 41 \times 2 \times 5 + y \times 2 \times 2 \times 2 = 2 \times (205 + 4y)$
3. $430 + z \times 15 = 43 \times 2 \times 5 + z \times 3 \times 5 = 5 \times (86 + 3z)$

Le facteur 17 étant contenu dans la 1^{re} expression du nombre, le facteur 2 dans la 2^{me} et le facteur 5 dans la 3^{me}, le nombre cherché sera donc un commun multiple de ces facteurs, supérieur à 340 et inférieur à 2000, soit : 510, 680, 850, 1020, 1190, 1360, 1530, 1700 ou 1870.

De ces communs multiples le nombre cherché sera celui qui, diminué respectivement de 340, 410 ou 430 donnera des restes exactement divisibles par 17, 8 et 15 soit 850 dl. = 85 l. contenance d'un tonneau.

Le 1^{er} a donc pris : 85 l. — 34 l. = 51 l. en 30 fois.

» 2^{me} » » : 85 l. — 41 l. = 44 l. en 55 fois.

» 3^{me} » » : 85 l. — 43 l. = 42 l. en 28 fois.

L. SCHULÉ.

Ont donné des solutions exactes : MM. L. Schulé, Lausanne, M. Reymond Chevilly et P. Michoud, La Praz.

Problèmes pour les maîtres.

(À proposer aussi aux élèves avancés du degré supérieur.)

1. Un étang a la forme d'un carré : au sommet de chacun des angles est planté un arbre extérieur. Donner à l'étang une surface double sans changer sa forme et sans déplacer les arbres qui doivent toujours rester en dehors de l'étang.

2. Partager un cercle en 3 parties ayant toutes le même périmètre et la même surface.

Adresser les solutions au rédacteur de la partie pratique avant le 30 juin 1913.

M. à L.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE



Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent 12, 16, 25, 4.** jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTEUR : Combremont-le-Petit : fr. 1600 et autres avantages légaux : 27 juin.

NOMINATIONS

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

INSTITUTEURS : MM. Pouly, Louis, à Vevey (cl. prim. supérieure); Pochon, Ernest, à Prilly; Corbaz, René, à Lully; Tissot, Jean, à Lausanne; Gallaz, Fernand, à Lausanne; Galley, Samuel, à Lausanne.

INSTITUTRICES : Mlles Clerc, Madeleine, à Rolle; Jean Mairet, Cécile, à Yvonand; Locher, Marguerite, maîtresse d'école enfantine, à Renens; Scheibler, Alice, maîtresse d'école enfantine, à Lausanne; Mme Jäkel, Marguerite, maîtresse d'école enfantine, à Lausanne; Mlle Martin, Amélie, maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille, à Giez.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Ecole supérieure de Vevey. — Une place de maîtresse secondaire est au concours.

Obligations légales.

Traitements initial : fr. 2000 par an. Augmentations communales s'élevant à 250 fr. après 20 ans de service dans le canton. Entrée en fonctions, 25 août 1913.

Obligation d'habiter dans le territoire de la commune.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 2^e service jusqu'au 25 juin, à 6 heures du soir.

Collège classique cantonal

Les examens du Collège classique cantonal commenceront :

Mardi 1er juillet, à 7 heures, pour la 1re et la 4me classe :

Vendredi 11 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirant entrer dans les 5 premières classes ;

Samedi 12 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la 6me classe. Age requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Inscriptions du 2 au 5 juillet au soir. Présenter : extrait de naissance, certificat de vaccination, certificat d'études antérieures. H 32 485 L

Classe latine de raccordement : **Vendredi 11 juillet**, à 7 heures. Cette classe est destinée aux élèves qui commenceront tard les études classiques ; ils y séjournent quelques mois et sont ensuite versés dans les classes régulières. Finance d'inscription par trimestre : 50 francs (100 francs pour les étrangers).

Ouverture de l'année scolaire 1913-1914 : **Lundi 8 septembre**, à 2 heures.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 **Rosset-Nyffenegger**, prop. TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison :

Chocolats — Marrons glaçés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafraîchissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

A. BREELAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8
offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 "	" 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 "	" 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

ON DÉSIRE

placer pendant les vacances d'été (5 semaines) jeune garçon de 12 ans chez instituteur de la campagne ou de la montagne qui lui donnerait quelques leçons d'arithmétique et avec lequel il pourrait faire quelques courses journalières.

S'adresser à M. Bersier, notaire, Payerne.

ON CHERCHE

pour un jeune homme qui voudrait apprendre le français une **PENSION** dans la Suisse romande. A côté du temps consacré à l'étude, le jeune homme s'aiderait volontiers aux travaux domestiques. Prix de pension à convenir.

Adresser les offres sous **P. S. B.** à la Gérance de l'Educateur, qui les transmettra.

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.



■ ■ HENNIEZ - LITHINÉE ■ ■

La plus pure des Eaux de source

***Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.***



Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : Funèbres Lausanne.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

PIANOS DROITS

Le plus GRAND CHOIX

MUSIQUE
HARMONIUMS
INSTRUMENTS
à
CORDES
et à
VENT
et
ACCESSOIRES
GRAMOPHONES
PHONOLAS
ORCHESTRIONS
INSTRUMENTS
en tous genres
LIBRAIRIE
musicale
ABONNEMENTS
LIBRAIRIE
théâtrale

PIANOS A QUEUE

FÖETISCH FRÈRES
— (S. A.) —

Maison pour l'enseignement musical
et

Magasin général de Musique

A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHATEL

PRIX MODÉRÉS

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^e ANNÉE. — No 26.

LAUSANNE — 28 Juin 1913.



L'EDUCATEUR

(· EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



ON CHERCHE

pour un jeune homme qui voudrait apprendre le français une **PENSION** dans la Suisse romande. A côté du temps consacré à l'étude, le jeune homme s'aiderait volontiers aux travaux domestiques. Prix de pension à convenir.

Addresser les offres sous **P. S. B.** à la Gérance de l'Educateur, qui les transmettra.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS

SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

VETEMENTS confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10% Escompte à 30 jours
aux membres de la S.P.V.



HOTEL-RESTAURANT SANS ALCOOL

52, Rue de la Justice

BERNE

Rue de la Justice, 52

(Sur le chemin de la Fosse aux Ours).

Recommandé aux Ecoles et Sociétés. — Repas de 40 cent. à fr. 1.20. — Chambres fr. 1.— par lit. — Demandez renseignements au gérant. H. 4853 Y.

E. HALLER.



Course d'école

Le plus joli but de promenade près de Lausanne est sûrement le **bois de Sauvabelin**, à 5 minutes du Signal, avec son **parc aux daims**, grande **vrière**, **singes**, son joli lac ; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le **Restaurant du lac** est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles**.

Adresser les demandes à F. SECRETAN, **Restaurant du lac**, **Sauvabelin**, Lausanne. — Téléphone 887.



LUCERNE

Hôtel et restaurant sans alcool



Theaterstrasse, 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour **courses d'écoles** et aux sociétés en excursion. Diner à 1 fr. 50 et 2 fr. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie etc. — Salles pour plus de 250 personnes. — Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 896.

H. 462 Lz.

E. Fröhlich, prop.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

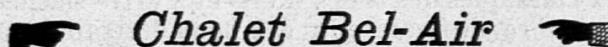
Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches, et jour fériés sont valables pour le retour le même jour.

Course d'école au Bouveret

Le plus joli but de promenade autour du Lac est sûrement le **BOUVERET**.

A 5 minutes du débarcadère vous trouverez au



des consommations de toute espèce, chaudes et froides. — Grand jardin ombragé.

Jeux divers. — Canotage.

Prix spéciaux pour Ecoles et Sociétés. S'annoncer si possible à l'avance.

(Zag. M. 320)

Se recommande : Le Tenancier.

Librairie Payot & C^{ie}

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Henri SENSINE, Professeur

VOCABULAIRE CONCRET DE LA LANGUE FRANÇAISE

Recueil de dictées et listes des mots usuels.

Un vol. in-12 cartonné, Fr. 1.—.

Ce nouveau vocabulaire a, sur les anciens manuels orthographiques, l'avantage considérable de présenter les mots, non pas isolés, mais à leur place dans la phrase, de les faire vivre, d'en faire éclater le sens et d'en montrer l'emploi par le moyen d'un texte divisé en courts morceaux pouvant servir à la fois de modèles de composition et de dictées. Les vocables sur lesquels on veut attirer spécialement l'attention des élèves sont imprimés en italiques dans le corps de chaque morceau et sont répétés de la même manière, en colonnes, à la suite du texte. Cette disposition pratique et nouvelle assure à ce petit volume un succès mérité pour l'enseignement du *français* aux élèves de nos écoles et aux étrangers.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Un vol. in-12, de 215 pages, cartonné, Fr. 1,50.

Bien que conforme aux principes généraux de la GRAMMAIRE CONCRÈTE, du même auteur, celle-ci est un peu différente. La première fait beaucoup appel au raisonnement ; la GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE, fondée également sur l'intuition, met un peu plus à contribution la mémoire. Elle est plus simple, mais contient tout ce qu'il faut savoir pour une première étude du français avec de nombreux exercices pratiques.

Les deux ouvrages ci-dessus (Grammaire et Vocabulaire) se vendent réunis en un seul volume, cartonné, Fr. 2,25.

L. DUPRAZ et E. BONJOUR

ANTHOLOGIE SCOLAIRE

Lectures littéraires à l'usage des Collèges secondaires,
des Ecoles secondaires, des Ecoles supérieures
et des Ecoles primaires supérieures.

Un vol. in-16, relié toile souple. 2^e édition, Fr. 2,50.

L'ANTHOLOGIE SCOLAIRE vise à prendre sa place entre les manuels purement utilitaires des classes élémentaires et les chrestomathies trop exclusivement classiques. Elle comprend 259 morceaux de prose et de vers ; tout en faisant une part suffisante pour le jeune public, auquel elle s'adresse — aux classiques des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles — elle donne un très grand nombre de morceaux des bons écrivains français du XIX^e siècle, de Chateaubriand à Edmond Rostand, en passant par V. Hugo, Lamartine, Coppée et Daudet. En outre, elle consacre une place légitime à nos auteurs nationaux, poètes et prosateurs.